

## « À petits pas... », à grands pas pour l'humanité

**À** l'origine, non pas du monde, mais du projet de création d'une micro-crèche à Louzy, comme souvent, on trouve un élu. Et un élu interpellé par ses administrés, même. Petite ville de 1.200 habitants près de Thouars qui en compte environ 10.000, Louzy ne possédait pas de structure d'accueil adéquate pour héberger en journée les p'tits Lou...zéens de trois mois à quatre ans. Pour répondre au mieux aux attentes des parents, le maire et administrateur à la MSA 79-86, Michel Doret, pense tout de suite au service social de la MSA. « *En 2007, nous sommes allés lui présenter les différents modes de garde qui pouvaient exister* », indique Emmanuelle Bouet, conseillère en développement social local à la MSA.

### Elle affiche complet

Avant de se lancer dans l'appel à projets national MSA sur l'expérimentation des micro-crèches, une phase de diagnostic sur l'ensemble du canton (hormis la commune de Thouars) est alors nécessaire. En partenariat avec la Caf, elle fait remonter les besoins des familles, notamment de Louzy et des communes rurales environnantes : Brion-près-Thouet, qui présente des caractéristiques semblables à Louzy, et Sainte-Verge, dont le souhait était de s'investir dans une structure d'accueil collective. Les questionnaires distribués aux habitants et aux assistantes maternelles ainsi que les réunions publiques révèlent aussi bien une demande pour des accueils réguliers qu'occasionnels. Sur Thouars, deux structures multi-accueil dédiées à la petite enfance sont déjà présentes. L'une d'entre elle, gérée par l'association Belles His'Thouars, est encadrée par une éducatrice de jeunes enfants. Les élus des trois

communes lui proposent de s'investir dans le projet de micro-crèche (gestion et encadrement technique). S'engage alors une année de travail avec les élus, l'éducatrice de jeunes enfants, la MSA et les autres partenaires.

Le professionnalisme des uns et des autres fait que le 3 janvier dernier, les trois communes (Brion-près-Thouet, Louzy et Sainte-Verge) accouchent d'un beau bébé : la micro-crèche « À petits pas... », gérée par l'association Belles His'Thouars et agréée par la PMI (Protection maternelle et infantile). Elle possède une capacité d'accueil de dix enfants et affiche complet. Pour les inscriptions, elle dépend du guichet unique de l'espace parents-enfants Coleg'Ram de Thouars, qui centralise les demandes et les répartit en fonction des disponibilités des différentes structures d'accueil des cantons thouarsais et de leurs critères de priorité respectifs. ■

Franck Rozé

### Micro-crèches.

**Définition : petites structures d'accueil pour la petite enfance adaptées au milieu rural. La MSA a contribué à la mise en place de nombreux projets. Comme à Louzy, dans les Deux-Sèvres, avec la micro-crèche « À petits pas... ».**

